Bienvenue à la CFNC

Réseau Jany Nancey / CFNC - Petit guide simple pour les nouveaux membres et bénévoles

Bienvenue à la CFNC, le Réseau Jany Nancey de Corgirnon.

La CFNC existe depuis 1994. Depuis toutes ces années, l'association vit grâce aux bénévoles, aux passionnés, aux membres et aux visiteurs qui viennent partager la passion du petit train.

Ce document explique simplement comment se passe la vie de l'association. Le but n'est pas de faire un règlement strict, mais d'aider chaque nouvelle personne à comprendre le fonctionnement, à se sentir bien accueillie et à trouver sa place.

À la CFNC, l'esprit est simple : bonne ambiance, entraide, respect, sécurité et passion du petit train.

Chaque personne est importante. Même une petite aide compte. Chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Bonne ambiance - entraide - respect - sécurité - passion du petit train

1. Qui peut venir à la CFNC ?

Pour participer à la CFNC, il faut avoir au minimum 14 ans avec l'accord des parents.

Il n'est pas nécessaire de tout savoir faire pour venir aider. On peut venir pour apprendre, bricoler, jardiner, entretenir le réseau, aider à la buvette, accueillir le public, participer aux manifestations ou simplement donner un coup de main selon ses possibilités.

La CFNC recherche toujours des personnes motivées, dans une bonne ambiance et avec l'envie de participer.

2. La première année : une année d'essai

La première année, la personne est membre à l'essai.

Pendant cette première année, elle ne paye pas de cotisation. La CFNC prend en charge l'assurance pour cette première année.

Cela permet à la personne de découvrir l'association pendant une saison complète, de voir si l'ambiance lui plaît, si les activités lui conviennent et si elle souhaite continuer.

Cela permet aussi au bureau de voir si tout se passe bien. Si tout est correct, la personne devient ensuite membre comme les autres l'année suivante.

À partir de la deuxième année, le membre paye sa cotisation annuelle. Cette cotisation sert uniquement à payer l'assurance individuelle du membre. Elle ne sert pas à faire du bénéfice.

3. Assurance des membres sur le réseau

D'après les informations données par la CFNC, l'assurance couvre les membres pendant une période liée aux manifestations : sept jours avant la manifestation et sept jours après la manifestation.

En dehors de cette période, les membres ne sont normalement pas couverts sur le réseau.

C'est pour cette raison qu'il faut toujours prévenir le président avant de venir au réseau en dehors d'un rendez-vous officiel.

Cette règle sert à protéger les personnes, l'association, le président, les bâtiments, le matériel et le réseau.

4. Machines personnelles et matériel roulant

Les personnes qui viennent avec leur propre matériel roulant, que ce soit une machine vapeur, thermique ou électrique, doivent obligatoirement avoir leur propre assurance adaptée.

La CFNC n'assure pas les conducteurs extérieurs, les machines personnelles, les wagons personnels ni le matériel roulant appartenant aux visiteurs ou aux membres.

Chaque propriétaire reste responsable de son matériel, de sa conduite et des dommages éventuels causés par son équipement.

À ce jour, l'assurance connue et utilisée dans ce domaine est l'assurance liée à la CAV, avec une cotisation comprenant une couverture adaptée pour le matériel roulant sur les réseaux.

Chaque personne doit donc vérifier qu'elle est bien assurée avant de venir rouler. En cas de vol, de dommage, d'accident, de casse ou de problème avec du matériel personnel, la responsabilité de la CFNC ne pourra pas être engagée si le matériel n'est pas couvert par une assurance adaptée.

Avant de venir avec une machine ou du matériel roulant, il faut donc pouvoir présenter une assurance valable si elle est demandée.

5. Pourquoi prévenir le président ?

Le président est la personne responsable de la CFNC et du site. En cas de problème, c'est lui qui sera contacté et c'est lui qui devra répondre de la situation.

Cela peut concerner un accident, une casse, un problème d'alarme, un bâtiment mal fermé, une disparition de matériel, un problème de sécurité ou une situation inhabituelle sur le site.

Il ne s'agit pas d'un manque de confiance envers les membres. C'est simplement une question de sécurité, d'assurance et de responsabilité.

Règle simple : on ne vient pas seul, on ne vient pas sans prévenir, et on informe toujours le président.

6. Accès au réseau, clés et bâtiments

Si une personne souhaite venir au réseau en dehors d'un rendez-vous officiel, elle doit prévenir le président avant.

Cela concerne par exemple la tonte, les travaux, l'entretien, l'accès aux bâtiments ou la récupération de matériel.

Les clés des bâtiments ne sont pas données à tout le monde. Pour des raisons de sécurité, seules quelques personnes disposent des clés : le président, le vice-président, la trésorière et un membre désigné pour l'entretien du terrain.

Les bâtiments contiennent du matériel de valeur et aussi du matériel personnel appartenant aux membres.

La CFNC souhaite éviter les vols, les oublis de fermeture, les problèmes d'alarme, les problèmes de responsabilité et la disparition de matériel. Ce n'est pas un manque de confiance. C'est une protection pour tout le monde.

7. Sanitaires

La CFNC met à disposition deux WC et une douche pour les membres.

Il faut respecter les lieux, les laisser propres et bien refermer la porte.

Les toilettes sont réservées aux membres de la CFNC. Il faut éviter que le public les utilise.

8. Présence souhaitée des membres

Pour que l'association fonctionne bien, il est demandé aux membres d'être présents au minimum trois fois dans l'année lors des manifestations.

Il est aussi demandé de participer au moins deux fois dans l'année aux journées de nettoyage et d'entretien.

Le but n'est pas de mettre la pression. Le but est simplement de partager le travail et d'éviter que ce soient toujours les mêmes personnes qui fassent tout.

Chaque aide compte, même une petite aide. À la CFNC, chaque bénévole est comme un poteau qui aide à tenir l'association debout.

9. Journées de nettoyage et d'entretien

Les journées de nettoyage servent à préparer et entretenir le réseau. En général, le rendez-vous est donné le samedi matin, entre 9 h et 9 h 30, à la gare.

La CFNC offre le café et une petite brioche. Ensuite, chacun aide selon ses envies et ses possibilités.

Les tâches peuvent être : tondre, nettoyer, ranger, entretenir les voies, préparer la gare, préparer les manifestations ou faire de petits travaux.

Le midi, le repas est tiré du sac. Cela veut dire que chacun apporte son repas. La CFNC offre généralement l'apéritif.

10. Manifestations et communication

Les dates des manifestations sont données à l'assemblée générale.

Avant chaque manifestation, le président envoie généralement un e-mail aux membres entre quinze jours et une semaine avant la date. Un message Messenger est aussi envoyé pour prévenir que l'e-mail a été envoyé.

Il est important de répondre rapidement, même si l'on ne peut pas venir. Une réponse rapide aide beaucoup pour organiser les repas, les boissons, les bénévoles, les postes à tenir, les enveloppes, la buvette et l'accueil du public.

Si vous ne recevez aucune information une semaine avant la manifestation, ou même trois jours avant, pensez à vérifier vos e-mails indésirables ou spams.

La CFNC utilise aussi un groupe Messenger pour faciliter la communication et voir plus facilement qui a lu les messages.

Le président reste joignable autant que possible par téléphone, e-mail, Messenger ou WhatsApp. En cas d'extrême urgence, si le président n'est pas joignable, il faut contacter la trésorière.

11. Repas, barbecue et plateaux-repas

Selon les manifestations, l'organisation des repas peut changer. Quand aucun repas n'est proposé, les repas du samedi midi et du dimanche midi sont tirés du sac.

Quand la CFNC propose un barbecue ou des plateaux-repas, un formulaire est envoyé. Il faut le remplir rapidement et payer avant la date limite indiquée.

Cette date est importante pour commander les repas et organiser l'intendance.

Les repas sont vendus à prix coûtant. Cela veut dire que la CFNC ne fait aucune marge.

La CFNC offre généralement les apéritifs. Le dimanche, elle offre aussi généralement une boisson et une gaufre venant de la buvette. Des boissons sont également mises à disposition dans le frigo de la gare.

12. Budget de l'association

La CFNC fait très attention à ses dépenses. L'association vit principalement grâce aux entrées, aux tours de train et à la buvette.

La CFNC n'est ouverte au public qu'environ 25 heures dans l'année. Les occasions de faire rentrer de l'argent sont donc limitées.

Le budget est serré. Une grosse réparation, une casse importante ou une dépense imprévue peut coûter très cher et mettre l'association en difficulté.

La CFNC n'est pas radine. Elle fait simplement attention pour pouvoir continuer à exister et faire vivre le réseau.

13. Préparation des manifestations

Avant une manifestation, il y a souvent du travail à faire. Quand c'est possible, les membres disponibles peuvent venir le samedi après-midi ou la veille pour aider.

Le jour de la manifestation, le rendez-vous est généralement fixé à 9 h. Le matin sert à préparer le site avant l'arrivée du public.

Il faut par exemple installer les tables, préparer la buvette, vérifier le site, mettre en place le matériel et organiser les derniers détails.

Dans la gare, un tableau indique les tâches à faire. Rouge signifie que la tâche n'est pas faite. Vert signifie que la tâche est faite. Quand une tâche est terminée, on retourne le petit carré.

14. Polos et casquettes

La CFNC peut mettre à disposition un polo et une casquette.

Ces vêtements coûtent cher à l'association. Ils ne sont donc pas donnés automatiquement à toutes les personnes dès leur arrivée.

Ils sont surtout donnés aux membres bien engagés, présents régulièrement et actifs dans l'association.

Cela permet au public d'identifier les bénévoles et donne une bonne image de la CFNC.

Si un polo ou une casquette est abîmé, il faut le signaler. La CFNC essaiera de remplacer l'élément concerné quand c'est possible.

15. Tenir un poste pendant une manifestation

Pendant une manifestation, certains membres tiennent un poste : accueil, buvette, caisse, poste de sécurité ou aide à l'organisation.

Quand on tient un poste, on ne le quitte pas sans prévenir.

Si l'on doit s'absenter, par exemple pour aller aux toilettes, il faut essayer de se faire remplacer avant de partir.

Un poste ne doit pas rester abandonné.

16. Caisses et argent

Tenir une caisse est une grande responsabilité. L'argent encaissé sert à faire vivre l'association.

Il permet d'organiser les manifestations, d'entretenir le réseau et de payer les dépenses.

Une caisse ne doit jamais être laissée seule. Autant que possible, une caisse doit être tenue par deux personnes.

Il faut être sérieux, attentif et vigilant.

Des stylos de contrôle sont disponibles pour vérifier les billets. En cas de doute ou de problème, il faut prévenir le président ou un responsable.

17. Problème avec un visiteur

En cas de problème avec un visiteur, il faut rester calme. Le but est d'apaiser la situation. Il ne faut pas chercher le conflit.

Si la situation devient compliquée, il faut prévenir le président. Le président pourra intervenir et gérer le problème.

Il peut arriver qu'il y ait de petites tensions ou des incompréhensions. Le plus important est de parler calmement et de trouver une solution.

18. Assemblée générale

Pour l'assemblée générale, les membres sont contactés par e-mail.

Il faut répondre pour dire si l'on vient ou si l'on ne vient pas.

Si l'on a un empêchement, ce n'est pas grave. Mais il faut prévenir. Cela permet de mieux préparer la réunion et l'organisation.

19. Respect du matériel

Le matériel, les bâtiments, les voies, les outils et les installations doivent être respectés.

Si quelque chose est cassé ou abîmé, il faut prévenir le président ou un responsable.

La CFNC sait très bien qu'un accident peut arriver. Quand on travaille, on peut casser quelque chose.

La CFNC ne reprochera pas à quelqu'un d'avoir cassé quelque chose si la personne le dit honnêtement.

Par contre, casser quelque chose et ne rien dire pose un problème. Cela peut créer un danger ou empêcher une réparation.

Règle simple : seules les personnes qui ne font rien ne cassent rien. Il vaut donc mieux prévenir tout de suite.

20. Questions et bonne ambiance

Il ne faut jamais hésiter à poser des questions. Il n'y a pas de question idiote.

En cas de doute, il faut demander au président ou à un responsable.

Il vaut mieux poser une question avant d'agir plutôt que de faire une erreur.

Comme dans toute association, il peut parfois y avoir de petits désaccords ou de petites tensions. Le plus important est d'en parler calmement et de trouver une solution.

Le but est que chacun trouve sa place, se sente bien et participe selon ses possibilités.

21. Mot de la fin

La CFNC est une association de bénévoles. Chaque personne est importante.

Peu importe la tâche réalisée, chacun aide à sa façon. Une personne peut aider beaucoup ou un peu, mais chaque aide compte.

On vient à la CFNC pour aider, apprendre, partager, faire vivre le réseau et passer de bons moments ensemble.

Le président vous remercie, vous souhaite la bienvenue à la CFNC, et espère que vous trouverez votre place parmi nous dans une bonne ambiance.

Je vous remercie, je vous remercie.